CAP (Arts du tapis et de la tapisserie de lisse)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://caplissier.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE

ÉDITION 2026

UNITÉ UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 pour l'unité UG1 Durée : 2 heures

Le candidat présente six documents papier qu'il a choisis, un pour chacun des thèmes prévus au programme d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Aucun document-réponse n'est à remettre. Un document de secours peut être fourni par l'examinateur si la liste ou les documents présentés ne sont pas conformes.

Composition de l'épreuve	Support
Évaluation de l'oral : présentation et analyse du document (9 points)	Dossier Questionnement
Évaluation de l'oral : contextualisation et mobilisation des repères (7 points)	Dossier Questionnement
Évaluation de l'oral : argumentation, jugement et échange (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP ARTS DU TAPIS ET DE LA TAPISSERIE DE LISSE

Cette épreuve orale constitue la partie histoire-géographie et enseignement moral et civique de l'unité UG1. Elle ne constitue pas une épreuve écrite autonome d'EMC. Le coefficient 3 s'applique à l'unité UG1 dans son ensemble.

Le candidat présente une liste de six documents papier choisis, à raison d'un document pour chacun des thèmes prévus au programme. Il tire un thème au sort et présente le document correspondant. Le temps de préparation est de 5 minutes. L'oral dure au maximum 10 minutes. L'examinateur peut poser des questions pour préciser ou approfondir l'analyse.

Les sections ci-dessous constituent une grille de critères totalisant 20 points pour l'évaluation de l'oral. Elles ne correspondent pas à trois épreuves successives. Le candidat traite le thème tiré au sort à partir du document correspondant de sa liste.

Évaluation de l'oral : présentation et analyse du document (9 points)

Présenter le document, en dégager le sens et en apprécier la portée

À partir du document correspondant au thème tiré au sort, le candidat présente une analyse organisée. Il identifie la nature, l'auteur ou la source, la date lorsqu'elle est connue, le sujet et le contexte utiles à la compréhension. Il explique les informations principales et distingue ce que le document établit de ce qu'il ne permet pas d'affirmer.

1.1 (3 points) Présenter le document choisi en précisant sa nature, sa source, sa date si elle est indiquée et son sujet.

1.2 (4 points) Expliquer les informations principales du document et les relier au thème tiré au sort.

1.3 (2 points) Indiquer un apport et une limite du document pour comprendre le thème étudié, en justifiant la réponse.

Évaluation de l'oral : contextualisation et mobilisation des repères (7 points)

Situer le document dans les repères historiques, géographiques ou civiques pertinents

Le candidat mobilise des repères et des connaissances en lien avec le thème tiré au sort. Selon la discipline concernée, il situe les faits dans le temps, localise les espaces concernés ou explique les enjeux civiques. Il s'appuie sur des éléments précis du document et distingue les faits établis des interprétations.

2.1 (4 points) Expliquer le contexte nécessaire à la compréhension du document, en mobilisant des repères adaptés au thème tiré au sort.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.2 (3 points) Justifier le lien entre le document et le thème du programme concerné, en s'appuyant sur au moins deux éléments précis du document ou sur des repères pertinents.

Évaluation de l'oral : argumentation, jugement et échange (4 points)

Construire une réponse cohérente et répondre aux questions de l'examinateur

Le candidat formule un jugement argumenté et répond aux questions de l'examinateur. Pour un thème d'EMC, il mobilise les principes et valeurs de la République pertinents pour le document. Pour un thème d'histoire ou de géographie, il justifie son interprétation et prend en compte les limites des informations disponibles.

3.1 (2 points) Formuler une réponse argumentée à une question de l'examinateur en s'appuyant sur le document et sur des connaissances adaptées au thème.

3.2 (2 points) Écouter la question, y répondre de façon claire et cohérente et, lorsque le thème relève de l'EMC, expliquer les principes ou valeurs de la République en jeu.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789

Document de secours utilisable par l'examinateur si un document présenté par le candidat manque ou n'est pas conforme. Extrait authentique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789.

Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 1.

DT 2 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES D'UN TERRITOIRE FICTIF

Document de secours pour un thème de géographie. Les données ci-dessous décrivent un territoire fictif et sont fournies pour les besoins de l'analyse. Elles ne correspondent pas à des statistiques d'une commune réelle.

Évolution de la population et de l'accès aux services dans trois communes fictives

Commune	Population en 2015	Population en 2025	Habitants à moins de 15 minutes d'un équipement de santé en 2025
Rivière	8 000	9 200	82 %
Plateau	5 000	4 600	54 %
Bourg-Centre	12 000	12 600	96 %

Données établies pour le sujet. Distances mesurées par la route jusqu'au principal équipement de santé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.